

Agadir : A coeur ouvert avec Mohamed Haddi président de la commune rurale d'Oulad Dahou : Libérer toutes les énergies locales

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 20-12-2006 13:42:24

La commune rurale de Oulad Dahou relevant de la préfecture d'Inezgane Aït Melloul s'érige en une zone marquée par un dynamisme émergent. Les réalisations notoires effectuées en un laps de temps constituent un exemple de performances de proximité, en dépit des contraintes d'ordre infra-structurel.

La couverture en électricité et eau potable est à 100%, ainsi que la voirie qui relie la totalité des douars de la commune. Avec 4 secteurs scolaires, un collège et un lycée, l'enseignement y trouve l'assiette propice pour s'attaquer à la qualité.

Pour ce qui est de la santé, le centre, le dispensaire à Dar Ali Ben Haddi et les deux salles de soins à Tamelalt et Aïn Nakhla, en plus de l'activisme louable de l'équipe médicale... tout cela semble également satisfaire les besoins des populations environnantes.

S'agissant du secteur sportif, il est à noter l'apport considérable du complexe sportif communal au centre, de la maison des jeunes, du foyer féminin.

Avec ses 80 lits, Dar Talib au centre cristallise une action sociale en pleine effervescence. Dans le même contexte et en application du programme de l'INDH, il est à signaler la création d'une coopérative féminine de l'élevage des lapins, d'une association de l'élevage des chèvres, ce qui a poussé à la mise sur pied d'une fédération qui fait ses preuves et bénéficie du soutien communal.

Toutes ces réalisations qui font le bonheur d'une population ambitieuse sont l'oeuvre d'une action participative autour d'un conseil communal en pleine marche. Mohamed Haddi, son président nous livre, néanmoins, des difficultés et des entraves qui paralysent en quelque sorte cet entrain.

«L'urbanisme reste, pour nous, une problématique au niveau de l'autorisation de construire dans le milieu rural, d'autant plus que la commune est incapable de procéder à la création de lotissements vu l'insuffisance de ses moyens budgétaires, et que le vide juridique en terme de permis de lotir et du plan de lotissement en terre agricole est flagrant».

Dans un autre registre, le responsable communal affirme que les revenus ne peuvent combler les attentes et les aspirations des citoyens. «Le réseau routier de 26 km entrepris sans aucun appui est une priorité que nous avons réalisée. Nous accusons, de ce fait, un lourd cumul du Fonds d'équipement communal (FEC)». D'autre part, le président évoque le problème du transport qui demeure l'un des soucis majeurs. Le désenclavement est vivement sollicité à ce propos à travers l'intervention du ZETRAP et du GAB.

Le président a, par la suite, soulevé le problème de la régularisation des terres récupérées des services des domaines. Dans ce sens, a-t-il dit, plusieurs requêtes ont été envoyées au ministère des Finances. Surtout que la région connaît une forte explosion démographique (14.000). Le projet

PAC nécessite, en fait, l'intervention du département de tutelle, étant donné que la commune ne peut financer les études. Le pourcentage de solidarité élevé des eaux, notamment à El Bid et El Jorf nous tracasse aussi et nous appelons l'ONEP d'intervenir pour mettre fin au calvaire des populations de ces deux zones. Sur le plan culturel, le président de la commune se réjouit de la dynamique associative qui prévaut, ce qui nous incite, précise-t-il, à signer des accords de partenariat avec une fédération qui englobe nombre d'associations à caractère culturel, social et sportif. De notre part, nous ne ménageons aucun effort pour appuyer leurs actions au niveau de l'enseignement, de l'hémodialyse, du terrain de football, de l'eau potable et de l'électricité. Notre approche partenariale s'intéresse pareillement à la coopération avec des organismes étrangers, en particulier avec Bordeaux, Orléans avec un projet de jumelage entre l'école Hay Laârab et une école bordelaise. Grâce à cette ouverture sur les instances étrangères, nous avons pu bénéficier d'un mini bus de Besançon, d'une ambulance de Alençon, en plus d'un don des MRE d'Orléans. Le site naturel de la commune permet également un intérêt particulier au tourisme rural. C'est pourquoi, poursuit-il, ces opportunités devraient être identifiées et vulgarisées à grande échelle par le Centre régional d'investissement (CRI) pour faciliter l'accès à ces opportunités. A ce propos, nous proposons aussi la mise en oeuvre du Conseil consultatif pour une nouvelle conception afin d'attirer les investisseurs du tourisme rural et de l'industrie agro-alimentaire. Un conseil que nous saluons chaleureusement pour sa collaboration. Nos hommages les plus sincères vont aussi au gouverneur qui soutient activement nos projets, le corps enseignant pour son abnégation et sa persévérance. Notre souhait le plus ardent, conclut Mohamed Haddi, est de convier toutes les potentialités de la commune à s'atteler au développement durable de cette région qui renferme des atouts et des compétences indéniables.

Source : Al Bayane